



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**ANNE MARTEL, COPRÉSIDENTE DE MARTEL & MARTEL ASSURANCE COMMERCIALE ET COLLECTIVE, VIENT D'ÊTRE NOMMÉE MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PRATIQUE DES REPRÉSENTANTS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

**Repentigny, Québec, le 16 juillet 2018.** L'Autorité des marchés financiers (AMF), a retenu la candidature d'**Anne Martel**, coprésidente de **Martel & Martel Assurance commerciale et collective**, un cabinet de courtage proactif, comme membre du Comité consultatif sur la pratique des représentants, dont l'exercice des activités est régi par la *Loi sur la distribution de produits et de services financiers* (LDPSF), sous réserve des vérifications d'usage de ses antécédents.

« **Anne Martel** a été sélectionnée en raison de son profil, de son expertise et de ses compétences en matière de produits et de services financiers régis par la LDPSF », a expliqué *François Vaillancourt*, analyste expert en réglementation, Direction des pratiques de distribution et des OAR, organismes d'autoréglementation.

Rappelons que l'**AMF**, instituée par la LDPSF en 2004, est une entité mandatée par le gouvernement du Québec pour encadrer le secteur financier québécois et prêter assistance aux consommateurs de produits et de services de cette sphère. Sa mission : réglementer, autoriser, surveiller et, lorsque nécessaire, contrôler, enquêter et sanctionner. Elle veille également à la bonne information des investisseurs et, au besoin, les accompagne grâce à son dispositif de médiation.

**Anne Martel**, gestionnaire de risque et reconnue pour son dynamisme, s'active dans le domaine de l'assurance depuis 28 ans. Le cabinet, *Martel & Martel Assurance commerciale et collective*, a pour mission de transformer l'assurance en levier de sécurité financière et de bien-être pour les PME en leur proposant un guichet unique – un *one-stop-shop* – pour l'achat de produits et de services pour leurs besoins en assurance et en avantages sociaux.

Pour assurer la pérennité de l'entreprise familiale cinquantenaire, **Anne Martel** a lancé une panoplie de produits et de services, uniques au Québec, en signant une dizaine de partenariats, dont avec *Altius*, une équipe lancée par *Kathy Tremblay*, olympienne, qui vise l'adoption de saines habitudes de vie pour les employés en dressant un portrait de leur santé physique et psychologique. « *Il s'agit non seulement de sortir du statu quo, mais de rencontrer les défis de demain, d'assurer aux PME une productivité, une rentabilité et le maintien de leurs talents pour mieux s'adapter aux réalités économiques du Québec* », avance celle qui recevait, en octobre dernier, le *Prix Innovation PME santé et sécurité au travail* octroyé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

De plus, la Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption vient de lui remettre le *Prix Distinction, catégorie Gestion des ressources humaines*, pour l'implantation de son *Programme de vie active* en entreprise.

« *Les problèmes de conciliation famille/travail ou de santé s'alourdissent. Les entrepreneurs ont besoin d'outils pour s'assurer du bien-être de leur capital humain, leur plus bel actif, pour contrer le taux élevé d'absentéisme, tout en modernisant leurs avantages sociaux à coûts moindres* », a avancé **Anne Martel**.

Notons qu'**Anne Martel** a réussi le difficile transfert de l'entreprise familiale en trois étapes : en 1996, puis en l'an 2000 pour accéder à cette relève. Un défi de taille, puisque seulement 23 % des femmes au Québec atteignent le défi de l'entrepreneuriat, surtout dans la sphère de l'assurance. Puis, en 2016, elle s'est associée à son frère **Richard Martel** pour assurer la pérennité de l'entreprise.

Pour ajouter à sa longue liste de reconnaissances, tant du milieu d'affaires que social, elle s'est classée, en mars dernier, finaliste dans les catégories *Manager* et *Perspective*, lors du Gala de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT).

-30 -

#### **SOURCES :**

Yvette Biondi, B.A.  
Relationniste et rédactrice agréée  
**YVETTE BIONDI COMMUNICATIONS**

**Téléphone : 514.783.0914**  
Télécopie : 514.783.0915  
[Yvette.biondi.com@videotron.ca](mailto:Yvette.biondi.com@videotron.ca)

Anne Martel, coprésidente de  
**Martel & Martel Assurance commerciale et collective**  
635, rue Notre-Dame  
Repentigny (Québec) J6A 2V5  
**Téléphone : 514.504.5070**  
Cellulaire : 514.592.9878  
Télécopie : 450.585.6428  
[anne@marteletmartel.com](mailto:anne@marteletmartel.com)